

# TOUT PRÈS



## À PROPOS

### La transition énergétique, plus que jamais d'actualité

Lutte contre le réchauffement climatique, indépendance énergétique, réduction de la consommation énergétique... le contexte de ces derniers mois rend la transition énergétique plus que jamais d'actualité et ces sujets d'autant plus essentiels.

La transition énergétique vise un modèle énergétique durable. Elle implique aussi une utilisation raisonnée et efficace de l'énergie. Rénovation thermique, mobilité durable, énergie de chauffage bas carbone... Des solutions existent pour que chacun puisse faire baisser sa facture, améliorer son confort et réduire son empreinte environnementale.

De son côté, SÉOLIS est engagé dans cette mutation : développement d'unités de production d'énergies renouvelables sur le territoire des Deux-Sèvres, installation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, conseils en matière de maîtrise de l'énergie.

La transition énergétique est en marche : à chacun d'agir et d'explorer les pistes visant à optimiser ses consommations.

**Olivier Rousseau**  
Directeur commercial

## LE CHIFFRE

Près de  
**38 000**

C'est le nombre de clients ayant ouvert un compte en ligne sur [www.seolis.net](http://www.seolis.net), bouton Agence en ligne



## À SAVOIR

### Paiements et factures en ligne : pourquoi encore hésiter ?

**N**ous avons choisi, dans ce nouveau numéro, de vous parler de 2 services qui simplifient la vie et font du bien à la planète. Ils ne comptent que des avantages : alors pourquoi encore hésiter ?

#### • Le règlement de vos factures en ligne par carte bancaire :

C'est simple et sécurisé. Vous pouvez régler vos factures à tout moment, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Un message de confirmation vous assure la bonne prise en compte de votre démarche. Fini l'enveloppe à affranchir et le chèque à envoyer !

#### • La facture en ligne (e-facture) :

Votre facture est mise à disposition directement dans votre espace client. De plus, elle s'archive directement dans votre espace et reste consultable à tout moment.

Pour être informé au plus tôt dès que votre facture est émise, n'oubliez pas de souscrire à l'**alerte « prochaine facture »** sur votre espace en ligne : à chaque nouvelle facture, vous recevrez automatiquement un e-mail vous informant de sa mise à disposition et de son montant.

*En plus de ces aspects pratiques, c'est aussi moins de papier et moins de transport, donc moins de pollution et moins de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.*

#### **Vous n'avez pas encore créé votre espace client ?**

Munissez-vous de votre dernière facture et rendez-vous sur le site [www.seolis.net](http://www.seolis.net), bouton « **Agence en ligne** » en haut à droite. Saisissez votre référence contrat, la référence et le montant de cette facture. Et c'est parti !

## La fin programmée du chauffage au fioul



En Deux-Sèvres, **22 %** des logements utilisent le fioul comme énergie principale de chauffage. Chiffre 2018 Source : AREC – Nouvelle-Aquitaine

**Pour favoriser la transition énergétique, les pouvoirs publics font évoluer la réglementation dans le but de limiter le recours aux énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre, principalement le fioul ou le charbon.**

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le décret du 5 janvier 2022 ne permettra plus l'installation de nouveaux appareils de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire émettant plus de 300 g CO<sub>2</sub> eq/kWh dans les bâtiments résidentiels et tertiaires.

En clair, il ne sera plus possible d'installer de nouveaux équipements fonctionnant au fioul, y compris en remplacement. Si vous êtes concernés, afin de préserver votre confort, nous vous conseillons d'anticiper dès à présent cette transition vers une énergie alternative bas carbone.

Pour vous aider, nos conseillers sont à votre disposition. Ils répondront à toutes vos questions et vous permettront d'y voir plus clair.

**N°Cristal 0 969 397 901**

APPEL NON SURTAXE



## Les tarifs réglementés de vente de l'électricité

**Proposés par les fournisseurs historiques d'électricité, comme SÉOLIS en Deux-Sèvres, les tarifs réglementés évoluent 1 à 2 fois par an et sont fixés par les pouvoirs publics, après proposition de la Commission de régulation de l'énergie (CRE).**

Au 1<sup>er</sup> février 2022, cette hausse a été plafonnée en moyenne à 4% dans le cadre du « bouclier tarifaire » mis en place par le gouvernement pour limiter la majoration des factures des particuliers (≤ 36 kVA), face à la flambée des prix de l'énergie en Europe. Une hausse exceptionnelle sur les marchés de l'énergie qui s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs, entre autres :

- Une hausse des prix du gaz en Europe, induite par la reprise économique européenne et mondiale ;
- L'augmentation des prix du CO<sub>2</sub> en Europe ;
- La moindre disponibilité du parc nucléaire français cet hiver.

**Vous souhaitez engager des travaux de rénovation énergétique ?**



Isolation des combles, changement de fenêtres, installation d'une pompe à chaleur... **Avant de vous lancer, faites appel au service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'.**

Des conseillers vous guideront sur les travaux à réaliser pour réduire vos besoins de chauffage et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

**0 808 800 700** Service gratuit + prix appel

**France Rénov'**, c'est plus de 1 000 conseillers, partout en France, pour vous accompagner gratuitement, à chaque étape, quels que soient votre projet et votre situation.

**Fermez les robinets sur la position eau froide**



Pour éviter de gaspiller de l'énergie et de l'eau chaude, le bon réflexe est de placer le levier du robinet à droite chaque fois qu'on le referme. Ainsi, l'utilisateur suivant ne risque pas d'actionner de l'eau chaude sans même s'en rendre compte.